

**ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2023-04 du 17 février 2023 au 2 mars 2023**

AN05120230302904

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

**ARRÊTE**

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à CHALONS EN CHAMPAGNE le 2 mars 2023



Le Président du Centre,  
Patrice VALENTIN

Maire d'Esternay  
Membre du CRO du CNFPT Grand Est

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0512202005491 82001	Rédacteur	Secrétaire de mairie (h/f)	Renonciation définitive	TRECON	02/03/2023	05120220302277
V0512209007820 36001	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal	Directeur.trice des sports	Absence de candidature adaptée	REIMS	16/02/2023	05120220916316
V0512301009162 59001	Rédacteur	Secrétaire de mairie (h/f)	Renonciation définitive	TRECON	02/03/2023	05120230202453